

Evaluation of essential qualification criteria will be binary (Yes/No) and based on the following criteria:

- The Attestation and site visit report signed by the bidder;
- Presentation of Tender Bids
- The enterprise's references in relation to construction and/or rehabilitation of Houses;
- The availability of materials, personnel and essential equipment;
- Qualification and the experiences of the workers/technicians;
- Methodology, planning and deadline of the execution of the project;
- Financial solvency of the Enterprise.

#### **15- Award of the Contract**

The Contract will be awarded to a tender whose Administrative documents are in conformity with the tender bids required, who scores at least 80% on his/her Technical documents and whose financial offer is the least. A bidder can be awarded of two lots.

#### **16-Validity of bids**

Bidders will remain committed to their bids for 90 (ninety) days from the deadline set for the submission of tenders.

#### **17-Complementary Information**

Complementary Information could be obtained from the Contracting Authority of **OLANGUINA COUNCIL**. Call at this following number at any time if you have suspicion of corruption acts:

#### **18- Signing of the Contract**

After the examination of the bids, the proposition of choice by the Divisional Tenders Board and the final choice of the winner by the Contracting Authority, the contract is subscribed by the winner and signed by the **OLANGUINA MAYOR**. In case of corruption suspicion, call this followed number 1517

OLANGUINA, the 15-07-2025

**THE MAYOR**

(THE CONTRACTING AUTHORITY)

#### Copies to:

- DOMAF;
- DRMAP/CE;
- ARMP/CE;
- P/DCA-MAF;
- PUBLICATION;
- CHRONO/ARCHIVES;
- NOTICEBOARD.



capacities that would enable them to realise these services.

## 7-Funding

The financing of the services of the Present Invitation to tender is assured by the Public Investment Budget of the Republic of Cameroon, exercise 2023. Imputation number.

## 8-The Amount of provisory deposit

Each tenderer must attach to its administrative documents a bid bond of:

DESIGNATION	AMOUNT FCFA	Bidder
LOT 1	8 000 000	160 000 FCFA
LOT 2	8 500 000	170 000 FCFA

## 9-Consultation of the Tender File

The Tender File may be consulted upon publication of this notice during working hours at the OLANGUINA COUNCIL.

## 10-Acquisition of the Tender File

The Tender File may be obtained at the OLANGUINA COUNCIL, upon presentation of a payment receipt of the non-refundable sum of **30,000 (Thirty- thousand) FCFA francs**, representing the cost of the Tender File, non-refundable, at OLANGUINA municipal Treasury.

## 11-Submission and presentation of bids

Each tender drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 originals and 06 (six) copies marked as such, should be forwarded to the conference hall of the Public Contracts Tender Board of **MEFOU AND AFAMBA** close to Olanguina council agent, latest on the ...08./08/\_2025 at 12 Am, local time and should be labelled as follows:

### CONSULTING FILE NOTICE

### N° ...06.../ONIT/ACITB-Com OLANGUINA/SG/2025 OF THE ...15/07/2025 FOR THE CONSTRUCTION OF

### THE CONSTRUCTION OF BOREHOLES EQUIPPED WITH PMH IN SOME LOCALITIES OF OLANGUINA BOREHOLES EQUIPPED WITH PMH IN OLANGUINA.

**LOT 1: CONSTRUCTION OF THREE BOREHOLES IN PMH IN THE LOCALITIES: NGOSSE;**

**LOT 2: CONSTRUCTION OF A BOREHOLE AT PMH IN OLANGUINA MARKET**

**IN OLANGUINA COUNCIL**

**NOTE:** To be opened only at the bid opening session.

## 12-Admissibility of bids

Each bidder shall include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in the Tender File.

The other administrative documents required shall be produced in originals or true copies certified by the relevant services, and in accordance with the Special Rules and Regulations of the invitation to tender; otherwise the bid shall be rejected. They shall not be older than **three (03) months** and shall not be produced before the signing and publication of the Tender File.

## 13-Opening of bids

All the Bids shall be publicly opened in a single phase.

The bids shall be opened on **08/08/2025 at 13 Am**, local time, in the Conference Room of Divisional Delegation for Public Contracts of **MEFOU AND AFAMBA** by the Divisional Tenders Board. The bidders or their duly authorised representatives with a perfect knowledge of the file can assist in the opening of the bids.

## 14- Essential qualification criteria

### 14.1- Eliminatory criteria

- Absence or non-conformity of a part of the administrative file at the opening of the bids, a period of 48 hours is granted to the bidders (except the bid deposit)

- False declaration or falsified documents;
- The omission of a quantified price in the financial bid;
- Non-conformity of an administrative document in the administrative bid **after 48 hours starting from the opening date**;
- Obtention of less than **79%** of the technical criteria evaluation.

### 14.2-Essential criteria



**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
*Paix – Travail – Patrie*

**MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU  
DEVELOPPEMENT LOCAL**

**REGION DU CENTRE**

**DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA**

**COMMUNE D'OLANGUINA**

**SECRETARIAT GENERAL**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES  
MARCHES**

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
*Peace – Work – Fatherland*

**MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL  
DEVELOPMENT**

**CENTRE REGION**

**MEFOU AND AFAMBA DIVISION**

**OLANGUINA COUNCIL**

**GENERAL SECRETARIAT**

**INTERNAL COMMISSION TENDERS BOARD**

## CONSULTING FILE NOTICE

**N° ...06.../AONO/CIPM-COM -OLANGUINA/SG/2025 OF THE 29/ 01/2025 FOR THE CONSTRUCTION OF BOREHOLES EQUIPPED WITH PMH IN NGOSSE AND OLANGUINA MARKET IN OLANGUINA COUNCIL, MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTRE REGION.**

**FUNDING: BIP MINDDEL EXERCICE 2025**

### 1. Subject of the invitation to tender

The Mayor of OLANGUINA Council (Contracting Authority) hereby launches an Urgent Procedure **FOR THE CONSTRUCTION OF WELLS (FORAGES) EQUIPPED WITH HUMAN MOTRICITY POMP IN SOME LOCLITIES, IN OLANGUINA COUNCIL, MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION**

### 2- Job description

The job is meant to:

- Land preparation,
- Implantation and geophysical studies,
- Foration and equipment with adequate materials,
- Superstructure realisation,
- Development and pompage test,
- Physical and chemical analysis,
- Equipment and the putting of Mechanic pomp,
- Others operations (evacuation canal of water)
- Training of two maintenance operators(agents)
- Giving of a box of maintenance materials (keys).

### 3-Execution deadline

The deadline for the execution provided for by the Contracting Authority for each lot shall be **four (03) months** with effect from the date of notification of the service order.

### 4-Number of lots

The present Invitation to tender has two lots.

Numéro du lot	DESIGNATION	MONTANT FCFA
01	Construction of one borehole equipped with PMH in NGOSSE	8 000 000
02	Construction of a borehole equipped with a PMH in AOLANGUINA MARKET	8 500 000

### 5- Estimated cost of projects:

DESIGNATION	MONTANT FCFA
LOT 1	8 000 000
LOT 2	8 500 000

### 6-Participation

The Present Invitation to Tender is opened to all Cameroonian Enterprises which justify the technical, financial and judicial

- Les moyens logistiques ;
- La Qualification et l'expérience du personnel du chantier ;
- Compréhension du projet ;
- Le service après-vente ;
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- La Capacité financière de l'entreprise (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).

#### **16- Attribution :**

Le Maitre d'Ouvrage ou le Maitre d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

**NB : un candidat peut soumissionner pour un ou les deux lots.**

#### **17-Délai de validité des offres :**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

#### **18-Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Interne de Gestion Administrative des marchés Public (SIGAMP) auprès de la commune d'Olanguina.

#### **19- Signature de la Lettre-Commande**

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le **Maire de la Commune**

#### **20.Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du bureau des Marchés de la Mairie d'Olanguina, tél : 679640764 / 698 946 718.

#### **21.Additifs**

**Le Maitre d'ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.**

#### **22.Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

OLANGUINA, le 15-07-2025

**Le MAIRE**  
**(MAITRE D'OUVRAGE)**

#### **Ampliations :**

- DDMINMAP-MAF (pour information)
- PREFET/MAF (pour information).
- DDMINDEVEL/MAF (pour information).
- Président CIMP/C OLANGUINA (pour information);
- ARMPICE (pour publication au journal des marchés);
- CHRONO/ARCHIVES;
- AFFICHAGE/MAIRIE



Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation , entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

#### **14- Ouverture des plis :**

L'Ouverture des plis, qui se fera en **un (1) temps**, et aura lieu le **08/08/ 2025 à 13h00**, par *La commission de passation interne des marchés publics de la commune d'olanguina dans* salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Olanguina sise à Olanguina département de la MEFOU et AFAMBA REGION DU CENTRE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de dossier de consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, Après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier D'Appel d'Offres.

#### **15- Principaux critères de qualification :**

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. **Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.**

##### **15.1 critères éliminatoires**

N°	CRITERES ELIMINATOIRES
1	Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (excepté la caution de soumission) ;
2	Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
3	Omission d'un prix quantifié dans l'Offre financière ;
4	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
5	Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 79% d'éléments positifs ;
6	Offre financière incomplète ;
7	Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le Prestataire

##### **15.2 Critères essentiels de qualification**

*Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des Candidats à exécuter les prestations, objet du dossier de consultation. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.*

*Il convient de préciser formellement les modalités de validation d'un critère à partir du nombre de sous-critères.*

*Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) et porteront à titre indicatif sur :*

- La présentation du dossier de Soumission ;
- L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ;
- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des forages ;

Chaque soumissionnaire doit :

- ✓ Joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans les domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DC dont le montant s'élève à [indiquer le montant forfaitaire en FCFA pour chaque lot le cas échéant ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.
- ✓ Accompagné du reçu de versement dans une caisse de consignation au trésor public (CEDEC) et valable pendant trente (30) jours ;

L'absence de la caution de Soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au Cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### **10- Consultation du Dossier d'appel d'offres national :**

Le Dossier d'appel d'offres national ouvert (AONO) physique peut être acquis moyennant une quittance obtenue à la recette Communale d'une somme de 30.000 ( Trente mille) CFA d'Olanguina au service des marchés, dès réception de l'invitation à soumissionner et du présent Avis d'Appel d'Offres.

#### **11-Acquisition du DAO**

La version physique du dossier de consultation (DC) peut être obtenu au service Interne de Gestion administrative des marchés (SIGAMP) dès réception du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'OLANGUINA, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier de consultation.

#### **12-Remise et présentation des offres :**

Pour la soumission hors ligne, les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la salle des actes de la commune d'Afanloum sise à la Mairie d'Afanloum, auprès d'un agent du service des marchés de la Commune d'OLANGUINA au plus tard le ...**08/08. 2025 à 12h00**, et devront porter la mention :

#### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°...06 /AONO/SG/CIPM-C. OLANGUINA/2025 du ...-15/07-2025 en procédure d'urgence pour la construction des forages équipés de pmh dans certaines localités d' ~~OLANGUINA~~.

**Lot1** : construction de trois forages à pmh dans les localités de : NGOSSE ;

**Lot2** : construction d'un forage à pmh dans le marché d'Olanguina ;

Dans la COMMUNE D'OLANGUINA.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

#### **13-Recevabilité des plis :**

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des Enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité du dossier de consultation ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée

- Fourniture d'une caisse à outils.

**NB : Toutes les étapes doivent être réceptionné par l'équipe du projet.**

### **3- Délai d'exécution :**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent dossier de consultation est de trois mois (03) calendaires en une tranche et par lot.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de Commencer les prestations.

### **4- Allotissement :**

Les travaux sont subdivisés en lots ci-après définis et sont exécutés en une seule tranche.

Numéro du lot	DESIGNATION	Montant prévisionnel FCFA
Lot 01	Construction d'un forage équipé d'une PMH à NGOSSE	8.000 000
Lot 02	Construction d'un forage équipé d'une PMH au marché d'Olanguina	8.500 000

**NB : un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.**

### **5-Coût Prévisionnel :**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est :

DESIGNATION	MONTANT FCFA
LOT 1 Construction d'un forage équipé d'une PMH à NGOSSE	8.000 000
LOT 2 Construction d'un forage équipé d'une PMH au marché d'olanguina	8.500 000

### **6- Participation et origine :**

Le présent dossier de consultation est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais, invités et justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent dossier de consultation et ayant reçu l'invitation à soumissionner.

### **7- Financement :**

Le financement des prestations objet du présent dossier de consultation est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2025, du Minddel.

**Imputation numéro :** lot1 : 59 30 186 04 641105 464211 921 ;

lot 2 : 59 27 100 02 641105 464211 821

### **8- Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cet appel d'offres ouvert est ou le mode hors ligne.

### **9- Cautionnement provisoire :**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission timbrée accompagnée d'un reçu de versement dans une caisse de consignation au trésor public et valable pendant trente (30) jours dont le montant est consigné dans le tableau ci -après :

DESIGNATION	MONTANT FCFA	Soumissionnaire
LOT 1	8 000 000	160 000 FCFA
LOT 2	8 500 000	170 000 FCFA160

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°...06... /AONO/SG/CIPM-OLANGUINA/2025 DU ....-15/07-2025 en procédure d'urgence pour la construction des forages équipés de pmh dans certaines localités d'Olanguina:

**Lot1** : construction de trois forages à pmh dans les localités de : NGOSSE ;

**Lot2** : construction d'un forage à pmh dans la localité de OLANGUINA MARCHE ;

*FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public MINDEVEL (BIP), exercice 2025*

### **1- Objet de dossier d' appel d'Offres:**

Le Maire de la Commune d'Olanguina (Maitre d'ouvrage), lance-en procédure d'urgence pour le compte de la Commune d'Olanguina, un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°...06...

/AONO/SG/CIPM-OLANGUINA/2025 du ... -15/07/-2025 pour la construction des forages équipés de pmh dans certaines localités d'Olanguina ainsi qu'il suit :

**Lot1** : construction d'un forage à pmh dans la localité de : NGOSSE;

**Lot2** : construction d'un forage à pmh au MARCHE D'OLANGUINA.

### **2- Consistance des Travaux :**

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes :

- Installation du chantier
- Etude géophysique ;
- Implantation
- Foration et Equipement avec le matériel et les matériaux adéquats ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Développement et Essai de pompage ;
- Prélèvement et Analyse physico chimique et bactériologique de l'eau dans un centre agréé par le ministère de la santé publique ;
- Fourniture et pose de la pompe manuelle ;
- Opérations connexes (réalisation du chenal d'évacuation des eaux et du puits perdu) ;
- Formation de 02 agents de maintenance ;